

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Fink Io Spray - 30

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0020540-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0020540-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Fink Io Spray - 30
ST-Io Spray
DESINTEC MH Iodine S
DESINTEC MH Raidip plus
Iodine Spray 3000
Iodine Spray

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Applied Biocide GmbH
	Adresse	Siemensstraße 42 59199 Bönen Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0020540-0000 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0020540-0002	
Date de l'autorisation	25/11/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	31/10/2029	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	FINK TEC GmbH
Adresse du fabricant	Oberster Kamp 23 59069 Hamm Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Oberster Kamp 23 59069 Hamm Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo
Adresse du fabricant	Amunátegui 178, 7th Floor 8320000 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala 1180000 Pozo Almonte Chile Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin 499 1100000 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 1180000 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Sociedad Quimica y Minera SA
Adresse du fabricant	Los Militares 4290 7550000 Las Condes Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria 1180000 Pozo Almonte Chili
	Pedro de Valdivia 1240000 Antofagasta Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,3
Phosphoric Acid	Trihydroxidooxidophosphorus phosphoric acid		7664-38-2	231-633-2	0
Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethandiyl).alpha.-tridecyl-.omega.-hydroxy-		69011-36-5	500-241-6	0
Isotridecanol, ethoxylated 90%, C 9-11 Alcohol Ethoxylate	Isotridecanol, ethoxylated 90 %, C 9-11 Alcohol Ethoxylate		68439-46-3	614-482-0	0

2.2. Type de formulation

meta RCP 1-5 : AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Éliminer le contenu dans conteneur aux réglementations locales / nationales

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Hygiène vétérinaire - élevage - désinfectant à trayons - professionnel - intérieur – pulvérisation (après la traite)

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Bactérie Nom commun: Bactérie Stade de développement: pas spécifié Nom scientifique: Levures Nom commun: Levures Stade de développement: pas spécifié
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Système Ouvert: traitement par pulvérisation - Pulvérisation : désinfection manuelle et automatique, non médicale des trayons avec un pulvérisateur prêt à l'emploi (sur les vaches, après la traite)
Taux et fréquences d'application	De 10 à 15 mL par vache - 0 - Pendant la période de lactation : <ul style="list-style-type: none">à la main : 2 applications par jour (après la traite)automatique : 3 applications par jour (après la traite) Pendant la période sèche : 1 application par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PE-HD : 1 litre, le bouchon est en PP Jerrycan en PE-HD : de 5 à 60 litres Tonneau en PE-HD : 200 litres

IBC : PE-HD : de 600 à 1000 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

--

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

--

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

--

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

--

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter leurs instructions.

Le produit doit atteindre une température supérieure à 20°C avant l'utilisation.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le produit dans l'équipement d'application.

Pulvériser la solution sur toute la surface de chaque trayons immédiatement après la traite. Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Ne pas nettoyer les trayons immédiatement après la désinfection.

Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit ait séché (5 minutes au moins).

Le produit peut être appliqué à la main ou à l'aide d'un pulvérisateur de trayons automatique.

Avant la prochaine traite, les trayons doivent avoir été nettoyés de préférence avec un linge humide propre pour chaque vache.

La fréquence d'application ne doit pas dépasser les deux applications à la main ou trois applications au pulvérisateur automatique par vache et par jour (après la traite).

5.2. Mesures de gestion des risques

Tenir hors de portée des enfants.

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection et des bottes lors de la manipulation du produit et de la phase d'application (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit)

Si une désinfection avant et après la traite est nécessaire, utiliser de préférence un autre produit biocide qui ne contient pas d'iode pour la désinfection avant la traite.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais ; consulter un médecin en cas de troubles de la santé.

En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer l'œil ouvert, retirer les lentilles de contact, poursuivre le rinçage pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Puis consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche et boire un peu d'eau. Ne pas se faire vomir ; contacter immédiatement une assistance médicale.

En cas de recours à une assistance médicale, conserver l'emballage ou l'étiquette à portée de main et appeler le centre antipoison le plus proche [ajouter ici le numéro local].

Précautions écologiques :

Informez les autorités compétentes si le produit a causé une pollution dans l'environnement (canalisations, cours d'eau, sol ou air).

Pour éviter le dysfonctionnement d'une usine de traitement des eaux usées individuelle, les résidus possibles contenant du produit doivent être évacués dans les dépôts de compost (pour être répartis sur les terres agricoles ou pour fermentation dans des installations de biogaz) ou dans les canalisations municipales si la législation le permet.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Après le traitement, éliminer le produit inutilisé et l'emballage conformément aux réglementations locales. Le produit usagé peut être évacué dans les canalisations municipales ou les dépôts de compost en fonction des exigences locales. Éviter de les déverser dans une usine de traitement des eaux usées individuelle.

Catalogue Européen des Déchets : 200130-détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante à l'abri de la lumière directe du soleil dans un récipient opaque. À protéger du gel. Garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation : 12 mois dans du PE-HD

6. Autres informations